L'abonnement au médecin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 11

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682777

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de ses fonctions. Il est bon de rappeler ici que 27 samaritaines sont décédées en 1918 et 1919 pour avoir soigné des grippés, et qu'actuellement encore plus de 20 samaritaines et samaritains sont en traitement dans des sanatoria, par suite de maladies contractées en soignant des grippés et resteront pour le reste de leur vie victimes de leur dévouement. Plusieurs familles, privées de leur soutien, mort à la tâche alors, auraient besoin aussi d'être secourues régulièrement. Ce n'est donc pas sans raison que le Comité directeur de l'Alliance suisse des samaritains sent une lourde responsabilité peser sur lui. Celui-ci a donc décidé la constitution d'un capital dont les intérêts iraient alimenter une caisse de secours et une caisse d'assurances.

Pour arriver à son but, il n'a pas trouvé de meilleur moyen que de demander aux autorités cantonales de la Suisse tout entière l'autorisation de faire pendant une journée une vente de cartes postales, persuadé que le public saurait comprendre et appuyer son initiative. Partout l'autorisation sollicitée a été accordée d'emblée par les autorités qui ont estimé que l'idée était juste de vouloir mettre les samaritains à l'abri des conséquences malheureuses de leur dévouement et leur permettre ainsi de se donner à leur tâche à l'avenir sans aucune arrière-pensée. Cette vente de cartes s'est faite déjà presque partout et a été très bien accueillie, même dans les régions de notre pays où la situation économique est peu brillante, justifiant pleinement la confiance du Comité directeur de l'Alliance suisse des samaritains.

Le résultat de cette vente paraît avoir été favorable, puisqu'on nous dit qu'une somme d'environ fr. 50 000 pourra être versée à la caisse de secours.

L'abonnement au médecin

Que les Chinois aient — depuis fort longtemps — des abonnements de famille pour leur médecin, c'est connu; ils paient une petite redevance à leur docteur aussi longtemps qu'ils ne sont point malades; les paiements cessent dès qu'il y a un malade dans la famille..., mais que cette coutume s'implante en Europe, c'est nouveau! La méthode est du reste un peu différente en Angleterre, d'où nous parvient cette innovation: on paie une demi livre sterling par année — soit environ fr. 12 par tête — somme pour laquelle l'abonné a droit aux visites médicales et aux soins nécessaires en cas de maladie, sans bourse délier.

Si votre santé est bonne, si elle ne réclame aucune intervention médicale au cours de l'année, vous aurez déboursé vos 12 francs pour rien; mais si vous tombez malade, si vous êtes retenu sur un lit de douleur, vous aurez au moins cette satisfaction de recevoir le médecin, d'être soigné, sans qu'il vous en coûte quoi que ce soit. Il s'agit donc, en l'espèce, d'une sorte d'assurance contre la maladie; pendant des années vous payez vos primes sans jamais rien retirer peut-être, puis survient une épidémie, une maladie quelconque, pour laquelle votre Esculape vous soigne sans autres frais pour vous.

Nous aurions sans doute ignoré longtemps encore ce procédé bizarre, cette manière de faire toute nouvelle pour nous, si les assurés anglais n'avaient pas estimé que fr. 12 par an, c'est une trop forte

somme, s'ils n'avaient pas réclamé auprès de leurs médecins pour que leur prime soit abaissée à fr. 9 environ. Comme les médecins n'ont pas accepté une somme si minime parce qu'elle ne leur paraissait pas équitable, les deux parties se sont adressées au Ministre de l'hygiène; celui-ci a proposé fr. 10, un prix transactionnel, mais les médecins refusent et préfèrent revenir au système où le client paie tant par visite ou par consultation. Ils prétendent aussi qu'en revenant à l'ancienne méthode, ils verront refleurir les liens d'amitié et d'estime qui unissaient jadis les médecins à leurs malades et que l'abonnement avait fait disparaître!

Nous le croyons volontiers, et nous pensons qu'il vaut mieux revenir aux anciens errements, parce que, certainement, on y erre moins que dans les nouvelles méthodes ridicules.

Le danger des mouches

Dans notre dernier numéro, nous avons cherché à esquisser une conférence à faire aux enfants sur « Les méfaits de la mouche ». Aujourd'hui nous tirons de *La Dame à la Lampe*, n° 20, 1923, un article sur le même objet, mais plus spécialement à l'usage des infirmières.

Bien des gardes-malades ne réalisent pas à quel point les mouches sont ennemies de la santé.

Dans la saison chaude, ces insectes malfaisants pénètrent partout, surtout là où se trouvent des substances pouvant leur servir de pâture. Cadavres d'animaux, chats et rats crevés, souris mortes, débris alimentaires carnés, crus ou cuits, matières organiques de toutes sortes, les attirent et font leur régal. Après s'être bien repues et avoir bien souillé leurs trompes et leurs pattes, les mouches viennent se poser sur nos aliments.

A l'hôpital la mouche est encore plus à redouter car elle varie ses plaisirs, allant du chevet des malades à la salle à manger, à la cuisine. Chargées de bacilles recueillis au bord du crachoir (un de leurs mets de prédilection) ou sur un pansement souillé, un bassin contenant une selle, les mouches chassées s'éparpillent et vont se poser sur le pain, sur les ustensiles alimentaires, et voltigeant toujours plus loin, pénétreront bientôt à l'Economat où elles contamineront tout ce qui aura été laissé à leur portée. Partout elles déposeront ces « taches de mouches » dans lesquelles on a pu trouver encore cinq jours plus tard des bacilles vivants de la tuberculose!

La garde-malade qui a compris combien les mouches sont dangereuses, peut faire beaucoup pour lutter contre elles. Dès leur apparition au printemps et durant tout l'été, elle pensera à pourvoir ses malades de « tue-mouche »[1]), distractions qu'ils acceptent généralement très volontiers. Une mouche tuée au printemps en supprime des milliers pendant l'été. Si chacun pensait à cela, le danger des mouches serait considérablement diminué.

Les fosses d'aisance, lieu d'élection des mouches qui pondent, seront garnies d'un litre de pétrole ou huile lourde de chiste, afin que les larves des mouches soient asphyxiées lorsqu'elles viendront respirer

[1]) Baguette munie à son extrémité soit d'un carré de toile métallique, soit d'un faisceau de fils métalliques formant petit balai.